

3. Lettre de la LCR à l'OCI sur l'intervention enseignante

La discussion est engagée entre nos deux organisations. Il n'est pas utile, dans le secteur de l'enseignement, de reprendre l'ensemble des questions en débat. Par cette contribution, nous soulignons quelques problèmes relatifs à l'application de la tactique de front unique dans notre secteur, à la construction de la tendance de la lutte de classe dans nos syndicats, à l'intervention syndicale en général.

I

Dans une contribution adressée à votre comité central à l'occasion de la tenue de votre XXIII^e Congrès (extraordinaire), notre bureau politique posait le problème en ces termes :

« On peut en effet se demander si vous souhaitez réellement le front unique, lorsque dans l'intervention de masse vous vous saisissez du refus des bureaucrates de réaliser le front unique pour justifier votre propre passivité; ou lorsque vous ramenez, – et c'est assez systématique de votre part –, la lutte pour le front unique à une pétition exigeant l'unité des organisations, mais n'engageant pas d'action réelle pour le front unique et dans le sens du front unique.

« Il y a un couple dans votre politique entre l'appel de l'extérieur au front unique et l'opportunisme dans les organisations de masse, et le sectarisme qui

s'exprime particulièrement dans votre politique de « comités unitaires » constitués par vous-même en tant qu'organisation, sans que vous meniez bataille pour que les organisations de masse de la classe ouvrière constituent elles-mêmes de tels comités.

« Au travers de ces multiples métamorphoses avec les « Comités d'alliance ouvrière » (CAO), les « Comités unitaires de base » (CUB) ou les « Assemblées démocratiques », vous avez depuis dix ans maintenu constamment la même tactique. Cette tactique ne peut, selon nous, que renforcer cette déviation sur les rapports entre l'action syndicale et l'action de l'organisation politique [...]

« Ces structures, tout le monde en conviendra, ne sont pas les organes d'un front unique constitué, même si elles luttent pour un tel front. Et elles regroupent rarement beaucoup plus que les militants révolutionnaires qui les ont constituées. Vous déniez qu'il s'agisse de groupes de pression syndicaux et qu'il s'agisse d'une organisation centriste ceinturant l'organisation révolutionnaire. Cette tactique nous semble lourde de dangers et de confusion.

« Elle conduit les militants syndicaux révolutionnaires à réduire au minimum syndicaliste leur intervention syndicale pour laisser au CAO, au CUB, ou à l'Assemblée démocratique le soin de mener la lutte sur les tâches du front unique.

« Pourtant, les rapports de force constitués depuis 1968 nous permettent d'être offensifs face à la bureaucratie dans le syndicat lui-même et d'obtenir un soutien de masse réel : c'est dans le syndicat qu'il faut lutter directement pour les tâches du front unique ouvrier. C'est possible, et cela permet d'éviter le trade-unionisme et la coupure « au syndicat la lutte économique et au parti la lutte politique ».

« Cette tactique de constitution de comités ne peut que servir : soit de substitut à une véritable intervention de masse – et en particulier à la construction de la tendance syndicale, alternative de lutte de classe aux directions réformistes – soit de substitut à la construction du parti révolutionnaire.

Vous éprouvez du reste parfaitement cette difficulté et les menaces de déviation qu'elle fait peser sur vous. Car dès que les comités que vous impulsez perdent leur caractère conjoncturel, vous vous empressiez, non sans éviter de brutales manipulations, de les dissoudre [...] pour les reconstituer sous un autre nom quelques semaines plus tard. »

II

Cette question a pris, dans l'Éducation nationale, une importance particulière : à travers les Comités d'alliance ouvrière des travailleurs de l'enseignement (CAOTE), votre tactique de construction de comités s'est trouvée, sans conteste, au centre de la scission de l'École Emancipée en 1969.

Aux lendemains de mai-juin 1968, vous impulsez les Comités d'alliance

ouvrière (CAO) : ni regroupement de sympathisants, ni organisation centriste large, ni fraction syndicale. Ce sont en quelque sorte des « groupes pour le front unique », dont l'existence se justifie par le fait que les tâches du FU ne peuvent pas être posées de l'intérieur du syndicat dans toute leur ampleur, mais polarisent une large frange de syndiqués prêts à les défendre (sans être disposés à rejoindre l'OCI). En pratique les CAO fonctionnent comme des structures sympathisantes de votre organisation.

Vous le savez, il y a eu débat politique de fond avant la scission, et quelles que soient ses péripéties, c'est sur la question des CAOTE, que cette scission s'est effectuée.

Le caractère inclassable des CAO des travailleurs de l'enseignement était relevé, à leur manière, par Valière et Féraud :

« Les fondateurs des CAOTE commettent une confusion fondamentale en leur assignant en réalité une double tâche :

tâche syndicale, puisqu'il s'agit de lutter contre la trahison des directions syndicales et de lutter pour des objectifs syndicaux;

tâche politique, puisqu'il s'agit de créer une organisation politique de travailleurs.

« Alors règnent l'équivoque et la confusion, et le CAOTE devient une espèce d'organisation hybride « surajoutée » aux organisations naturelles de la classe ouvrière et incapable par nature de réaliser soit la tâche syndicale, soit la tâche politique.

« L'organisation des CAOTE est à nos yeux une faute politique grave, qui est loin de réaliser l'objectif que cette organisation s'assigne, à savoir profiter des événements de Mai pour tenter de surmonter les faiblesses que ce mouvement a dévoilées. »

Nous partageons cette critique, même si, faut-il le rappeler, nous avons des divergences d'orientation avec les camarades que vous caractérisez comme des « syndicalistes révolutionnaires ».

A cette divergence de fond, s'ajoutaient des doutes et des interrogations dans l'EE sur la nature de vos projets dans la FEN. Car il est clair que la fonction des CAOTE (indéfinissable) et l'importance que leur donnait l'OCI (*Informations ouvrières* n'était-il pas défini comme l'organe des CAO ?) ne pouvaient que susciter l'inquiétude au sein de l'EE sur la politique de votre organisation. De sorte que le débat sur les CAO et sur la tactique de front unique va interférer avec un débat sur la démocratie dans la tendance et les « pratiques de l'OCI ». En l'occurrence, ces « pratiques » trouvaient leur origine dans une ligne politique erronée qui vous a empêchés de mener une lutte politique *claire* dans la tendance. Les soupçons sur ce que « cachaient » les CAOTE ne résultaient pas seulement d'aprioris spontanés et anti-OCI (que vous avez largement contribué à nourrir : le trop fameux « Acte de Lille », par lequel vous avez imposé à l'EE en 1966 la démission de ses deux élus au BN du SNI fut une décision arrachée

par votre fraction de façon antidémocratique et une grave erreur qui a affaibli durablement les positions « lutte de classe » dans le SNI).

Ces soupçons résultaient au moins autant de la confusion politique, entretenue par la « quadruple » nature des CAOTE.

Que la question des CAOTE ait concentré pour certains, dans l'EE, leur rejet des « pratiques » de l'OCI, cela tient largement au caractère bâtarde, finalement indéfendable, de ces Comités que vous impulsiez.

De ce seul point de vue, vous ne pouvez rendre compte de la scission par l'émergence soudaine de telle ou telle pression, sans revenir sur la façon dont vous l'avez combattue.

Car il y a bien eu débat et lutte politique sur le fond, comme en témoignent encore ces critiques (nullement « anti-OCI » ou « anti-front unique ») que vous adressaient Valière et Féraud :

« Si le CAOTE s'organise « hors du syndicat », il ne peut apparaître autrement que comme l'amorce d'une nouvelle organisation concurrente du syndicat existant, et s'il s'organise « dans le syndicat » il ne peut apparaître que comme la création d'une tendance syndicaliste concurrente de l'EE. Aucune de ces deux perspectives ne nous paraît soutenable dans les conditions objectives de la lutte des classes. Et plus loin : « Mais le CAOTE n'a pas, semble-t-il, pour seule ambition de mener la lutte sur le seul plan syndical. On nous le présente comme l'amorce d'une « organisation politique », résultant de la « nécessité de la construction de l'organisation politique de l'avant-garde ouvrière, coordonnant et centralisant l'activité des militants ouvriers dans la lutte des classes. »

Rien dans ces prises de position des syndicalistes révolutionnaire de l'époque ne permet donc d'affirmer qu'ils auraient tourné, dans un sens ou dans un autre, sur la question du front unique, qu'ils en seraient un peu plus ou un peu moins partisans.

Pourtant vous prétendiez alors le contraire : *Vous faites de la position adoptée vis-à-vis des CAOTE un test de l'acceptation ou du rejet de la tactique de FU.* En dénonçant les CAOTE, les syndicalistes révolutionnaires renonçaient, selon vous, au front unique; tel est le sens précis de l'affirmation de votre camarade Barbe qui écrivait : « La crise de l'EE, c'est l'incapacité de la tendance à traduire dans la pratique l'orientation lutte de classe par la méthode du F.UO. » Car cette orientation était identifiée par vous à la construction des CAOTE.

Votre appréciation sur la situation créée par mai-juin 1968 dans l'Ecole Émancipée peut être ainsi résumée : plus s'impose la nécessité de la méthode du FU, plus l'EE lui tourne le dos, de sorte qu'elle devient de plus en plus un obstacle, de moins en moins un point d'appui.

En réalité, il n'y a pas eu de « retournement politique » des syndicalistes révolutionnaires. Il s'est produit par contre une croissance importante de l'audience de la tendance, un afflux en ses rangs de courants produits de la radica-

lisation, et le développement de la Ligue dont les enseignants étaient en très petit nombre.

Dans ces conditions, l'orientation de la tendance, son existence même en tant que tendance syndicale devenaient l'enjeu d'une bataille politique permanente, certes parfois paralysante, mais inévitable. L'hégémonie de l'OCI, appuyée sur les syndicalistes révolutionnaires n'était plus un fait acquis. L'OCI a alors interprété cette situation comme le signe de l'achèvement de la fonction historique de l'EE.

Vous avez, camarades, tendu à confondre la place occupée par l'EE dans le syndicalisme enseignant, avec la place occupée par votre fraction au sein de l'EE.

Cette identification, cette projection de la situation de votre fraction sur la fonction de la tendance ont une racine politique : votre analyse indifférenciée de la période ouverte par la grève générale de 1968.

Vous avez, à partir de 1969, d'autant plus insisté sur « l'imminence de la révolution », que vous aviez plus fortement nié auparavant les signes d'un retournement de période.

Or cette formule de l'imminence de la révolution renvoie à l'idée d'une explosion révolutionnaire généralisée dans *un court délai*; vous l'utilisez depuis dix ans, sans discontinuer, ce qui atténue son caractère de pronostic immédiat, et elle présente l'incontestable inconvénient de mal rendre compte des étapes concrètes qui se dessinent dans cette période et *des rythmes de recomposition du mouvement ouvrier*.

Ces rythmes, vous les avez lourdement surestimés. Ainsi Lambert pouvait écrire :

« La grève générale de mai-juin 68, et le développement de la révolution politique en Tchécoslovaquie ont ouvert une nouvelle étape de la lutte des classes internationale. Il est évident qu'une telle situation ne saurait se dérouler sans que s'opèrent les plus profondes mutations au sein du mouvement ouvrier international. Crises, scissions, regroupements ne pourront que se multiplier au cours de ce processus de reconstitution de la conscience de classe. Tous les partis, toutes les tendances en subiront les conséquences, nul n'en peut douter des effets. C'est dans ce cadre qu'il est et qu'il sera possible de confronter les déclarations et les positions des uns et des autres, de caractériser les tendances et les courants. C'est cette dimension qu'il faut avoir à l'esprit pour apprécier la crise de l'EE qui connaît depuis quelques mois un renversement d'alliances surprenant entre les différentes composantes de la tendance. » [Nous soulignons].

Il est clair que, pour Lambert, les grands traits de la période s'expriment dans l'EE, en 1969, avec une *acuité immédiate*. L'auteur confère à la lutte politique

qui se mène alors dans l'EE une portée historique pour la tendance, dont l'issue ne peut attendre.

Pour cette raison, il est absolument exact que vous n'avez pas formellement pris la responsabilité de la scission : vous l'aviez vous-mêmes inscrite dans l'ordre des événements inéluctables, vous aviez donné aux clivages croissants entre votre fraction et le reste de la tendance le sens d'une clarification politique incontournable.

C'est bien pourquoi l'appréciation de la scission de 1969 ne peut être abordée à partir des intentions supposées ou des « pratiques » des uns et des autres, mais à partir des orientations politiques développées.

En ce sens, nous disons que vous avez pris la responsabilité de construire une tendance alternative et que, ce faisant, vous avez commis une double erreur :

– la principale est d'avoir estimé que la fonction historique de l'EE était dépassée et que ses meilleures traditions ne pouvaient être conservées que dans un nouveau cadre organisationnel.

– la seconde est, conséquemment, d'avoir contourné la lutte politique contre les courants anti-syndicaux dans l'EE et d'avoir, par votre départ, pris le risque de décentrer l'activité de l'EE en lui retirant nombre de ses militants syndicaux actifs.

Pourtant, vous devez reconnaître avec nous, dix ans après, que l'EE est restée la tendance anti-bureaucratique et d'opposition aux directions *reconnue par le milieu*.

L'EE, en dépit de l'âpreté des luttes internes qu'elle a connues (dont nous étions partie prenante), non seulement elle ne s'est pas « effondrée » (à l'image de Rénovation syndicale) comme vous aviez pu le pronostiquer imprudemment, mais elle s'est consolidée comme tendance syndicale, comme en témoignent les initiatives et les préoccupations de ses militants (cf. les travaux de la « Semaine ») et les récents résultats électoraux.

Ce constat, Thierry Foulkes le dresse à sa façon lorsqu'il écrit, après les élections au BN du SNI (*Courrier de l'EE-FUO*) :

« Dans l'état actuel des rapports de force qui existent au sein du SNI-PEGC (professeurs d'enseignement général de collège), et dans la FEN, légués par l'histoire du syndicat et du mouvement ouvrier, les syndiqués portent naturellement leurs voix sur les trois grands courants traditionnels UID, U et A, et EE. Significatif à cet égard le fait que l'EE obtient des voix dans beaucoup de départements sans (ou presque sans) aucune force militante. C'est le courant "d'opposition" aux directions UID ou U et A. »

Les conséquences de ce bilan sont claires : on ne peut pas construire la tendance « lutte de classe » de la FEN en dehors du principal courant d'opposition aux directions.

Vous le voyez, c'est pour plusieurs raisons que nous avons choisi d'initier la discussion, et cette contribution écrite, par la question des CAOTE. Non par

souci d'historiens, mais parce que cette question a eu une conséquence pratique décisive : la scission de l'EE, et parce qu'elle concentre une série de divergences politiques : sur les glissements catastrophistes de votre analyse de la situation politique, sur le Front unique qui est une tactique politique et non une stratégie, sur la construction de la tendance de lutte de classe, sans recherche de substituts sur la démocratie dans le mouvement de masse.

D'autres problèmes cependant, relatifs à la tactique de FU et à l'intervention syndicale, restent à aborder.

III

Un aspect de notre ligne stratégique commune est le développement des structures d'auto-organisation. Cet objectif ne se réalise pas par la propagande pour les soviets, mais par une lutte permanente pour faire l'expérience de l'auto-organisation :

- lutte dans le syndicat pour en faire une structure toujours mieux prise en charge et contrôlée par les travailleurs.
- lutte pour des AG souveraines et les Comités de grève.
- lutte pour que les travailleurs se dotent, si nécessaire, de structures *ad hoc*.

L'articulation de ces trois types de structures pose des problèmes tactiques permanents.

Les trotskystes doivent savoir à la fois éviter de « surajouter » une organisation de plus (perçue comme fauteuse de division) et saisir le moment où le besoin d'une structure alternative aux organisations existantes se fait sentir ; il faut donc se préserver du double écueil du suivisme opportuniste et du substitutisme.

La difficulté tactique réside en ceci : *il faut faire la part de ce qui relève des responsabilités des directions syndicales et de ce qui tient à la nature même de l'organisation syndicale.*

Si, dans telle lutte, nous devons populariser la nécessité du comité de grève, de l'auto-organisation, contre le blocage et la trahison des directions, nous n'opposons pas pour autant le comité de grève au syndicat lui-même. D'abord parce qu'au cours même de la lutte, les responsabilités du syndicat demeurent, ensuite parce qu'au terme de la lutte le comité de grève s'efface à nouveau devant le syndicat.

Nous souhaitons approfondir ces questions avec vous à partir de quelques exemples significatifs. La discussion devrait faire apparaître s'il s'agit de désaccords tactiques circonscrits à des échéances précises ou s'il existe des divergences plus substantielles.

A la rentrée de 1978, la lutte des enseignants d'éducation physique et sportive fut la plus longue et la plus massive. Il était juste de procéder à l'élection de comités de grève dès lors qu'il apparaissait massivement que, même minoritaires, les bureaucrates conservaient les leviers de commande, et qu'il fallait

construire une direction alternative. Dans le même temps, il fallait que ces comités de grève adressent aux organisations syndicales en tant qu'organisations permanentes (préparer l'après-lutte et réinvestir les acquis de la lutte dans le syndicat) et nationales (inégalité de la conscience du mouvement des enseignants d'EPS).

Or, en prenant l'initiative de lancer un Comité national de grève, la fraction de l'OCI a franchi le pas qui sépare l'auto-organisation du substitutisme. Il serait bien irresponsable de prétendre « qu'il vaut mieux faire cette erreur que l'erreur inverse », qu'il vaut mieux tomber dans le substitutisme que dans le suivisme. Le Comité national de grève était une erreur compte tenu du très inégal développement de l'auto-organisation et de la trajectoire du mouvement qui ne pouvaient laisser espérer que ce CNG stimule par anticipation la création de comités départementaux.

Ajoutons que nous concevons la bataille pour l'auto-organisation comme une lutte permanente qui commence au sein même de l'organisation syndicale. A défaut, on risquerait fort d'apparaître comme ceux qui n'attendent qu'un prétexte pour agir en dehors des structures syndicales. Tel est l'enjeu de la bataille quotidienne pour la démocratie syndicale, les coordinations inter-établissement, etc.

Cette bataille n'est pas une référence vague à la nécessité de rendre « le syndicat aux syndiqués », elle lie étroitement démocratie et efficacité dans l'action, démocratie et orientation lutte de classe.

Aujourd'hui, la lutte pour que, dans les syndicats, les personnels de l'Education nationale se dotent des structures répondant aux besoins de la situation objective passe par *une agitation inlassable pour la fédération d'industrie.*

Plus nécessaire apparaîtra une riposte centralisée au gouvernement, plus paralysantes apparaîtront les divisions syndicales. La lutte contre les cloisonnements catégoriels dans la FEN et pour une Centrale unique de travailleurs (concentrée dans la « fédération d'industrie ») est donc de plus en plus d'actualité et s'inscrit pleinement dans notre bataille permanente pour l'auto-organisation.

Ainsi, dans le secteur de l'EPS, l'existence de deux syndicats nationaux de catégorie rend les enseignants de ce secteur particulièrement sensibles aux obstacles organisationnels placés par les directions contre leur unité d'intérêts. L'appel à former un seul syndicat, lancé par les enseignants d'EPS du Vaucluse au cours de la lutte de la rentrée 78 nous semble confirmer (et cela a valeur d'auto-critique) qu'une opportunité de faire entendre l'exigence de l'unité organique n'a pas été mise à profit.

Aujourd'hui, c'est le même type de réponse qui est appelée par la question des PEGC. Nous y reviendrons en abordant la caractérisation de la politique des stalinien et des socio-démocrates dans la FEN.

Levons, pour finir, tout malentendu sur ce point : nous ne prétendons pas combattre la politique de division des directions réformistes sur le seul terrain des mesures organisationnelles et du fonctionnement du syndicat, nous disons

seulement que l'agitation pour la fédération d'industrie est un aspect du combat contre la division et *un aspect très actuel de l'éducation à l'auto-organisation*.

En certaines circonstances, on peut être amené à construire des comités *ad hoc* (pas nécessairement à partir d'une expérience de masse du rôle de frein des organisations traditionnelles). Ces comités ont souvent la double fonction de cartels et de regroupements d'individus mobilisés par un objectif délimité : droit à l'avortement, dossiers scolaires, comités profs-parents contre les fermetures, etc. Ces comités ne sont donc pas organisés autour des tâches du FU en général, mais sont *des structures qui réalisent le FU (même partiellement) sur un objectif immédiat et précis*. On s'y bat pour associer les instances syndicales en permanence. Telle est notre conception, et c'est à partir d'elle que nous jugeons qu'au printemps 79, dans les CET, vous avez donné un contre-exemple.

A partir de CET en lutte contre les fermetures de sections et de postes, votre fraction a fait circuler un appel à l'organisation d'une riposte centrale, et a convoqué un rassemblement des enseignants de CET : la perspective était de se saisir du vote de la loi Legendre pour susciter l'organisation d'une manifestation centrale à l'Assemblée. De deux choses l'une :

- soit la mobilisation était significative, suffisamment pour organiser les enseignants contre la loi Legendre et le démantèlement des CET dans des comités *ad hoc* (à l'image des comités de non-titulaires).
- soit elle était insuffisante et la bataille pouvait difficilement dépasser le cadre syndical.

Certes, il existe toujours (surtout pour nos organisations trop inégalement implantées) une marge d'incertitude sur le degré exact de mobilisation. Des erreurs d'appréciation sont possibles. L'impulsion de comités peut répondre aux besoins de la situation objective sans que, pour autant, ils acquièrent une dimension de masse. Il n'y a pas d'automatisme en ce domaine. Mais il est toujours possible de rectifier en cours de route et, par exemple, de réinvestir, dans le cadre du travail syndical, ce qui a échoué au travers des comités. Ce n'est pas ainsi que vous avez procédé.

En effet, le rassemblement que vous animiez, sur la base d'une représentativité très inégale des délégués, s'est inscrit dans une logique d'auto-construction de votre fraction. N'y ont pas été débattues les perspectives de luttes, les échéances dans les organisations syndicales, la circulation de l'information, le déroulement des plans de la bourgeoisie, les conditions de leur mise en échec par les travailleurs... ou plutôt, si cela a été « débattu », ce ne fut que dans la perspective de la quatrième Conférence nationale ouvrière et jeune. Le point d'arrivée était fort éloigné du point de départ, et la perspective offerte, un réel substitut au travail de masse. De ce point de vue, le report du vote de la loi Legendre à la session d'automne (annoncé au même moment) ne fut pas la cause de la tournure prise par votre rassemblement, mais plutôt une « heureuse » opportunité.

Enfin, nous disons notre étonnement lorsque vous prenez l'initiative d'impulser des comités *ad hoc* alors qu'ils existent déjà : cela donne à penser que la garantie de votre hégémonie est un préalable, mis par vous, à votre participation.

Vous avez agi de cette façon pour la campagne avortement et contraception, et pour la lutte des maîtres auxiliaires cette année.

Que penseriez vous d'un parti qui demanderait à la classe ouvrière qu'elle lui signe une délégation permanente ?

Votre tactique des « comités pour le FU » a un fâcheux corollaire dans le travail syndical : *une conception minimaliste de la bataille politique dans le syndicat.*

Nous ne vous reprochons pas de centrer votre intervention sur des points précis qui peuvent concentrer la situation, de cadrer les motions de congrès dans la situation politique où ils se déroulent.

Par exemple, en ce qui concerne le XXXVIII^e Congrès de la CFDT, nous considérons que la bataille à mener était celle dont nos militants ont été partie prenante : face au recentrage et au cours de collaboration ouverte de la direction, défense, par une série de textes d'instances, des positions répondant aux besoins des travailleurs dans la situation, et cristallisation de ces positions sur quelques points-clefs : refus de la révision en baisse des revendications : salaires, licenciements, 35 heures tout de suite sans diminution de salaire, perspective du « tous ensemble », démocratie syndicale (affaire d'Usinor-Dunkerque), problème du débouché politique.

Ce que nous contestons, c'est une politique de partage des tâches qui aboutit à réduire la bataille dans le syndicat.

A titre d'exemple, la façon dont vous avez concentré vos attaques sur le cas de Berge (dirigeant syndical à qui vous reprochiez d'avoir été « pistonné » par le ministère pour son transfert) lors du dernier congrès du SNEP (syndicat national de l'éducation physique), nous semble, au-delà de la matérialité contestable des faits, relever d'une méthode peu éducative pour les syndiqués à qui vous vous adressez, surtout lors du premier congrès tenu après la grande lutte de l'EPS, et dont les leçons politiques étaient nombreuses à devoir être tirées. C'est la même critique que l'on peut porter à la lettre ouverte de Jean-Jacques Marie, élu à la CA de la FEN, intitulée : *Mais que cherche donc M. Bredin ?*, où Bredin – dirigeant du SNAU (Syndicat national de l'Administration universitaire) – est accusé de « confondre syndicat et tripot », où le régime intérieur du syndicat est rapproché de la « fameuse tactique du salami du guépéoutiste hongrois Rakosi », où la prose de Bredin est comparée à « du Husak », etc. Nous n'allons pas nous convaincre mutuellement du degré de corruption des directions bureaucratiques. Nous avons par contre la tâche commune de convaincre la masse des syndiqués de retirer leur confiance aux directions corrompues. Dans cette voie, la dénonciation est de peu d'effet si elle n'est pas assortie de démonstrations par la pratique. C'est justement pour cela que nous sommes les partisans du front unique.

De ce point de vue, votre intervention au Congrès du SNEP ou la lettre ouverte de J.-J. Marie ne soulèvent pas que des questions de forme, mais appellent sur le fond les mêmes critiques que celles que nous avons faites, par le passé, aux ultra-gauches qui, dans leurs publications, reprennent vis-à-vis des « révisos »,

le même tonalité que vous vis-à-vis des bureaucrates staliniens : minorisant, minimaliste, et méséducatif, c'est ainsi que nous caractérisons ce type d'intervention.

Un dernier exemple, plus fondamental, achèvera d'exposer notre position sur ce point. A de nombreuses reprises, et avec une certaine continuité, vous avez appelé à voter le rapport moral présenté par UID dans la FEN ou dans tel de ses syndicats de catégorie.

En 1978 encore, J.-J. Marie déposait une tribune dans *l'Enseignement public* qui se concluait par cet appel :

« Membre de la CA de la FEN, à ce titre soutenant les positions et décisions que j'ai votées sur les maîtres auxiliaires, sur la défense des libertés en France et dans le monde, sur l'attitude de la FEN à propos des élections municipales, sur l'abrogation préalable des lois anti-laïques, contre la division, seul atout de Giscard et Barre, j'appelle donc à voter « oui » au rapport d'activité présenté par A. Henry au nom du bureau fédéral. »

En énumérant les positions qu'il a défendues, J.-J. Marie suggère qu'elles trouvent leur prolongement naturel dans le vote pour le rapport d'activité d'UID. Quelles que soient les arguties avancées, les syndiqués ont retenu qu'une tendance qui se réclame de la lutte des classes appelait à voter pour l'orientation de la direction. Cela ne pouvait prendre que le sens d'un soutien politique aux UID. C'est finalement ainsi que vous l'avez vous-même compris, lorsqu'au dernier congrès, après un vote équilibré de votre comité central, vous avez retiré votre soutien à UID au congrès 1978 de la FEN.

Ce tournant de votre attitude vis-à-vis des UID s'est confirmé par la suite, et nous nous en réjouissons. Mais nous souhaitons en éclairer les raisons réelles. En effet, vous n'avez pas renoncé aux bases politiques qui vous ont amené à soutenir UID pendant des années. Vous continuez de conférer au réformisme social-démocrate un contenu progressiste, et par corollaire de dénier aux staliniens toute détermination réformiste propre. C'est pourquoi vous êtes embarrassés pour expliquer la politique de la FEN dont les projets de réformes ou le soutien aux réformes bourgeoises s'opposent immédiatement aux intérêts des travailleurs. Aussi justifiez-vous les trahisons des UID par les pressions au courant Unité et action (U et A).

Dans *le Courrier de l'EE-FUO* (n°49) vous présentez ainsi les positions des UID sur les commissions paritaires : « Les responsables UID qui affirment leur attachement à l'indépendance du syndicat, en particulier par rapport à l'Etat, ne sont-ils pas en train de céder devant la pression conjointe du gouvernement et des responsables UA proposant une nouvelle mouture de l'intégration du syndicat à l'Etat. » Ainsi, quand UID trahit, c'est la faute des U et A ? C'est bien ce que suggère l'éditorial de ce courrier, qui oppose à quelques anciennes positions défendues par UID et par vous en commun, une motion présentée par des responsables UID et U et A au congrès du SNI-PEGC, d'où vous déduisez : « Il y a tournant du SNI-PEGC ». Tournant et abandon, d'où votre conclusion :

« Le SNI doit se resaisir », qui prend dans le contexte de cet éditorial le sens d'un appel à UID pour qu'il rompe avec U et A.

C'est la même orientation qui ressort encore d'une de vos tribunes parue (mai 1979) dans l'organe du syndicat national de l'intendance de l'éducation nationale (SNIEN) : « La défense des intérêts de nos collègues n'est plus compatible avec la tendance de plus en plus affirmée de la direction de nos camarades UID vers une politique syndicale de dislocation, de grèves tournantes, de grèves sans lendemain. En bref, une tendance UID de plus en plus U et A. »

Ainsi, par la caractérisation valorisante que vous faites de UID (vous circonscrivez vos divergences avec UID au domaine de « l'utilisation de la puissance de notre syndicat ») vous vous interdisez de comprendre les racines de sa politique actuelle.

Or, il y a « tournant » de la FEN, comme il y a « tournant » de la CFDT recentrée et de la CGT; il y a « tournant » des directions bureaucratiques, qui sont certes de nature différente (social-démocrate ou stalinienne), mais qui sont toutes aspirées en première ligne par l'offensive bourgeoise, ni plus, ni moins.

En ce sens, la FEN et le SNI ne se sont nullement reniés. C'est pourquoi, autant il est juste de prendre appui sur les contradictions entre les positions de la direction à des moments différents, autant il est opportuniste de prétendre qu'il y a un tournant *fondamental* et qu'il est imputable à la direction U et A !

De notre côté, nous pensons que si, à un tel moment de la lutte des classes, l'une ou l'autre des bureaucraties remplit un rôle plus activement contre-révolutionnaire, *jamais* les marxistes révolutionnaires ne doivent laisser planer la moindre illusion sur la direction qui se trouve en réserve.

Seule une telle position de renvoi « dos à dos » pouvait fonder, d'un point de vue marxiste, le passage à l'autonomie en 1948. Seule, aujourd'hui, cette position permet de s'orienter dans la FEN, où les conséquences d'une politique opportuniste vis-à-vis de l'une des bureaucraties sont d'autant plus ressenties par la masse des syndiqués que les bureaucrates cohabitent dans la même structure syndicale.

IV

Pour conclure cette première contribution, nous voulons aborder quelques problèmes posés par le développement de la tendance « lutte de classe » dans la FEN. Nous l'avons écrit, le développement de la tendance lutte de classe dans la FEN s'identifie, pour nous, avec le développement de l'Ecole Emancipée.

Voyons comment nous envisageons le développement de l'EE, et l'orientation que nous y défendons en toute clarté.

L'organisation de la FEN reconnaît l'existence de tendance. La permanence des tendances ne peut être assurée que par leur relative homogénéité politique. Elles n'existent en permanence que dans la mesure où leurs frontières ne sont pas remises en cause à chaque échéance de l'activité syndicale.

Il en résulte qu'une tendance lutte de classe statutairement reconnue est organisée autour d'une plate-forme stratégiquement délimitée qui va dans le sens de « fermer » une telle tendance.

Le revers du droit de tendance (que nous défendons inconditionnellement), c'est qu'il vaut aussi pour les appareils et qu'il peut être détourné par eux. En l'occurrence, les bureaucrates ont transformé l'exercice du droit de tendance en « parlementarisme bureaucratique ». Un tel fonctionnement de la FEN a pour but et pour effet de figer les tendances, de faire en sorte qu'elles se reproduisent à l'identique sur la base d'orientations stratégiques « définitives », sans que la sanction de la pratique syndicale, collectivement conduite, intervienne jamais.

Voilà ce que nous appelons le caractère « fermé » des tendances, qui s'oppose en tout point au fonctionnement fédéraliste naturel d'une organisation syndicale.

Mais nous savons, comme vous, distinguer entre l'acquis du droit de tendance et le fonctionnement du syndicat.

Nous sommes, comme vous, vigilants face aux manœuvres des stalinien qui tentent de détourner les aspirations antibureaucratiques sur le terrain du rejet des tendances « stérilisantes », et qui savent, à leur façon, se servir du fédéralisme (avant d'être U et A n'étaient-ils pas la « tendance de la section des Bouches du Rhône » ?).

Il reste que ces rappels de nos positions devaient être faits, car nous nous refusons, sous prétexte de ne pas risquer de prêter le flan aux manœuvres stalinien, à escamoter notre programme (ce qui serait encore une manière de s'adapter, en négatif, « par contre-pied », à l'appareil stalinien).

Nous pensons donc que, si le droit de tendance est un acquis absolu pour l'expression et la défense de l'orientation lutte de classe dans le syndicat, le fonctionnement du syndicat tend à figer les frontières des tendances, en évacuant de leurs bases de regroupement le critère de la pratique et des bilans d'activité.

Cette situation produit un décalage permanent entre la force militante et l'audience de masse de la tendance d'une part, la trajectoire de nombre de militants syndicaux qui s'en rapprochent d'autre part.

L'identification des tendances à des orientations déterminées ailleurs et indépendamment des leçons de l'intervention syndicale constitue un obstacle à la conquête de militants susceptibles d'être regroupés, non sur l'adhésion à une plate-forme, mais sur une pratique lutte de classe. Pour nous, la tendance doit fonctionner davantage autour des sections syndicales qu'elle dirige, et se concevoir comme tendance « lutte de classe », et non pas comme un regroupement d'extrême-gauche.

D'autres facteurs interviennent pour « fermer » la tendance, dont les traditions ne la préparent pas toujours à accueillir les nouveaux courants de rupture qui se dégagent dans le syndicat. Il faut combattre les complexes de minoritaires, dénoncer l'idée que l'élargissement de la tendance se traduirait par un appauvrissement de son orientation (si ce sont les militants « réformistes » qui font un pas vers nous, sachons seulement ne pas mettre un préalable à leur évolution).

De plus, ces courants sont très divers et hétérogènes, il peut être difficile de les organiser dans un cadre commun.

Il existe donc un décalage naturel (avant d'être le produit d'éventuelles erreurs) entre l'EE et ces courants lutte de classe.

Nous pensons précisément que l'EE doit se préparer à organiser ces courants qui grandiront immanquablement en nombre et en conscience.

Il faut mettre à profit le dépassement « naturel » de vieux débats d'orientation au sein de l'EE, pour nous tourner, militants lutte de classe, vers la masse des syndiqués.

Notre choix est donc de développer l'EE comme tendance de masse. Cela ne signifie évidemment pas que l'EE soit une sorte de « cadre d'alliance » entre courants politiques. L'audience de masse d'une tendance n'est pas proportionnelle à la diversité ou au nombre des courants politiques qu'elle organise !

Nous combattons toute logique d'affrontements « ligne contre ligne », favorisés par l'absence d'un parti ouvrier révolutionnaire implanté et reconnu.

Et nous privilégions les débats sur l'application concrète d'une stratégie syndicale commune. Les compromis que nous sommes amenés à faire découlent du caractère de masse de la tendance.

De ce point de vue, la pratique de masse des trotskystes est à mettre au premier plan : ils peuvent, par l'obtention d'une majorité électorale arithmétique, obtenir la décision qu'ils souhaitent en laissant sur le côté les hésitants, les peu convaincus ou les adversaires du moment. Autant dire que la sanction de tout débat étant acquise d'avance, la démocratie interne deviendrait largement formelle, et que l'avant-garde remplirait fort mal ses tâches d'éducation par lesquelles, justement, elle reconquiert sa position à la tête du combat des masses.

Les trotskystes doivent au contraire faire confiance aux militants syndicaux, miser sur le débat politique et la sanction des faits pour entraîner la tendance, en toute conscience politique, sur les positions pour lesquelles ils militent.

Telle est la voie, patiente, de l'efficacité, qui exclut les raccourcis et l'impatience sectaire.

Tel est le sens, pour nous, de la recherche du consensus. Il ne s'agit pas là de la politique du plus petit dénominateur commun, mais de l'acceptation des conditions élémentaires d'intervention dans une tendance de masse (la question du recours éventuel au vote est une question pratique subordonnée à cette conception politique fondamentale).

Il y a à cela une « contrepartie » : lenteur dans les décisions, tergiversations politiques quand il nous semble qu'il y a urgence, etc.

Mais pourquoi demanderait-on à une organisation fédérative de fonctionner comme une fraction centralisée ?

C'est la « contrepartie » du fait que tous les syndiqués ne reconnaissent pas spontanément à la fraction un rôle dirigeant, et ne lui délèguent pas leur confiance.

C'est la « contrepartie » du travail de masse !

Ces difficultés (qui agitent périodiquement l'EE) ne peuvent donc pas éluder

la question qui vous est posée : en niant ces difficultés, ou en les faisant découler d'une politique opportuniste, adaptationniste de notre part, vous confirmeriez que vos références à l'EE sont plus que formelles, et que vous ne lui donnez pas d'avenir en dehors de la « branche » que vous représentez.

En les reconnaissant, en opérant un retour critique sur vos interventions au forcing dans la tendance (et leurs graves conséquences), vous donneriez un gage de la place que vous reconnaissez de l'EE, comme « point de passage obligé » (au moins) pour la construction de la tendance révolutionnaire de la FEN.

Car vous ne pourriez à la fois affirmer, dans l'abstrait que les racines historiques de l'EE plongent trop profond pour qu'il soit possible de la contourner, et développer, en pratique, « un comportement » et « un travail de masse » incompatibles avec le fonctionnement régulier d'une tendance de masse.

Par ces quelques remarques, nous espérons ouvrir un débat fructueux qui devrait, selon nous, se prolonger par la définition des axes d'intervention des marxistes révolutionnaires dans l'enseignement et par la caractérisation de la nature et de la politique des directions bureaucratiques dans notre secteur.

Salutations communistes.

Secrétariat enseignant national de la LCR (SFQI)